



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-6312>

Département(s) de publication : **73, 38, 69**

Annonce n° **25-6312**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de lavage des piédroits, balayage des chaussées, curage et hydrocurage des ouvrages d'assainissement et traitement des pollutions accidentelles Tunnels des Monts, de Ponserand, du Siaix, trémie de Moûtiers, tranchées couvertes du Rondeau et du Pont-de-Claix. Bassins et ouvrages d'assainissement des RN 201, 90, 85 et 87.

**Description** : Prestations de lavage des piédroits, balayage des chaussées, curage et hydrocurage des ouvrages d'assainissement et traitement des pollutions accidentelles Tunnels des Monts, de Ponserand, du Siaix, trémie de Moûtiers, tranchées couvertes du Rondeau et du Pont-de-Claix, Bassins et ouvrages d'assainissement des RN 201, 90, 85 et 87. Un certain nombre d'ouvrages est en espace confiné et par conséquent soumis au dispositif CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés).

**Identifiant de la procédure** : ac80ff7f-4225-4ccb-aaeb-e27ce141e22a

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 90611000 Services de voirie

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 900,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 1,400,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : référence PLACE:dirce-srei-2024-lavage-tunnels

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : RN 201 - Tunnel des Monts et bassins d'assainissement de la RN 201

**Description** : Les prestations prévues dans ce marché à bons de commande concernent les prestations de service à effectuer dans les tunnels des Monts sur la RN 201. Ces prestations concernent également et le traitement des pollutions accidentelles dans les bassins du réseau routier géré par le SREI de Chambéry. Un certain nombre d'ouvrages est en espace confiné et par conséquent soumis au dispositif CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés).

**Identifiant interne** : Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90611000 Services de voirie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Savoie ( FRK27 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 240,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 400,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Tous les lots comportent une clause environnementale. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. La recherche de performance environnementale est une exigence demandée par le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage, par l'intermédiaire du maître d'oeuvre, veillera à ce que les engagements pris par le titulaire dans son offre (SOGED et SOPRE), puis dans les documents remis à l'issue de l'éventuelle période de préparation, soient parfaitement appliqués lors de l'exécution des travaux. La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de la date de sa notification. Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconduction(s), sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. Les variantes ne sont pas autorisées. - Période ferme : De la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 ; - Reconduction n°1 : de la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 - Reconduction n°2 : de la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 - Reconduction n°3 : de la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> au stade de la passation du marché. \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. \* Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. la forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Exigence minimale : Indication des noms des personnes physiques titulaires d'un certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés (CATEC) qui seront chargées de l'exécution de ce marché et justification de ce certificat.

**Description :** A Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B Capacités professionnelles : \* Tout candidat devra disposer de personnels disposant de la certification CATEC. \* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché. \* Les certificats de qualifications professionnelles suivants : \* Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques. \* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix des prestations (pondération 70% fixée au règlement de la consultation) sera apprécié au regard du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique appréciée au du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 70%) et du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 30%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Les performances en matière de protection de l'environnement (10%) au regard du SOPRE, pièce A3 (pondéré à 50%) et du SOGED, pièce A4 (pondéré à 50%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/02/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Financement 100 % Etat - Avance 30 % (cf 5.2 CCAP) - Prix révisables ( cf 3-3 du CCAP) - Modalités de règlement des comptes : mensuel (cf 3-2-3 du CCAP) - Délai global de paiement : 30 jours (cf 3-2-4.2 du CCAP).

**Informations relatives aux délais de recours** : référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L5511 du Code de Justice Administrative) , référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L55113 à L55123 et R5517 à R55110 du Code de Justice Administrative), recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R4211 à R4213 du Code de Justice Administrative), recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** RN 90 - Tunnels de Ponserand et du Siaix, trémie de Moûtiers et bassins d'assainissement de la RN 90

**Description :** Prestations de lavage des piédroits, de balayage des chaussées, de curage et d'hydrocurage des tunnels du Siaix, de Ponserand, de sa galerie de sécurité, de la trémie de Moûtiers et traitement des pollutions accidentelles des bassins d'assainissement de la RN 90. Un certain nombre d'ouvrages est en espace confiné et par conséquent soumis au dispositif CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés).

**Identifiant interne :** Lot 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90611000 Services de voirie

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 500,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 700,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Tous les lots comportent une clause environnementale. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. La recherche de performance environnementale est une exigence demandée par le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage, par l'intermédiaire du maître d'oeuvre, veillera à ce que les engagements pris par le titulaire dans son offre (SOGED et SOPRE), puis dans les documents remis à l'issue de l'éventuelle période de préparation, soient parfaitement appliqués lors de l'exécution des travaux. La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de la date de sa notification. Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconduction(s), sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. Les variantes ne sont pas autorisées - Période ferme : de la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 ; - Reconduction n°1 : De la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 - Reconduction n°2 : de la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 - Reconduction n°3 : de la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> au stade de la passation du marché. \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. \* Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. la forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Exigence minimale : Indication des noms des personnes physiques titulaires d'un certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés (CATEC) qui seront chargées de l'exécution de ce marché et justification de ce certificat.

**Description :** A Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B Capacités professionnelles : \* Tout candidat devra disposer de personnels disposant de la certification CATEC. \* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché. \* Les certificats de qualifications professionnelles suivants : \* Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques.\* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix des prestations (pondération 70% fixée au règlement de la consultation) sera apprécié au regard du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique (20%) appréciée au vu du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 70%) et du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 30%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Les performances en matière de protection de l'environnement (10%) au regard du SOPRE, pièce A3 (pondéré à 50%) et du SOGED, pièce A4 (pondéré à 50%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/02/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Financement 100 % Etat - Avance 30 % (cf 5.2 CCAP) - Prix révisables ( cf 3-3 du CCAP) - Modalités de règlement des comptes : mensuel (cf 3-2-3 du CCAP) - Délai global de paiement : 30 jours (cf 3-2-4.2 du CCAP).

**Informations relatives aux délais de recours** : référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L5511 du Code de Justice Administrative) , référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L55113 à L55123 et R5517 à R55110 du Code de Justice Administrative), recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R4211 à R4213 du Code de Justice Administrative), recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** RN 87 et RN 85 - Tranchées couvertes du Rondeau et de Pont-de-Claix et bassins d'assainissement des RN 85 et RN 87

**Description :** Prestations de lavage des piédroits, de balayage des chaussées, de curage et d'hydrocurage des ouvrages d'assainissement et traitement des pollutions accidentelles - Tranchées couvertes du Rondeau et du Pont-de-Claix et ouvrages d'assainissement des 85 et 87. Un certain nombre d'ouvrages est en espace confiné et par conséquent soumis au dispositif CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés).

**Identifiant interne :** Lot 3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90611000 Services de voirie

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 160,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 300,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Tous les lots comportent une clause environnementale. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. La recherche de performance environnementale est une exigence demandée par le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage, par l'intermédiaire du maître d'oeuvre, veillera à ce que les engagements pris par le titulaire dans son offre (SOGED et SOPRE), puis dans les documents remis à l'issue de l'éventuelle période de préparation, soient parfaitement appliqués lors de l'exécution des travaux. La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de la date de sa notification. Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconduction(s), sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. Les variantes ne sont pas autorisées - Période ferme : de la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 - Reconduction n°1 : De la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 - Reconduction n°2 : de la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 - Reconduction n°3 : de la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> au stade de la passation du marché ». \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. \* Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. la forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Exigence minimale : Indication des noms des personnes physiques titulaires d'un certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés (CATEC) qui seront chargées de l'exécution de ce marché et justification de ce certificat.

**Description :** A Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B Capacités professionnelles : \* Tout candidat devra disposer de personnels disposant de la certification CATEC. \* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché.\* Les certificats de qualifications professionnelles suivants : \* Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques.\* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix des prestations (pondération 70% fixée au règlement de la consultation) sera apprécié au regard du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique (20%) appréciée au vu du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 70%) et du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 30%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Les performances en matière de protection de l'environnement (10%) au regard du SOPRE, pièce A3 (pondéré à 50%) et du SOGED, pièce A4 (pondéré à 50%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/02/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Financement 100 % Etat - Avance 30 % (cf 5.2 CCAP) - Prix révisables ( cf 3-3 du CCAP) - Modalités de règlement des comptes : mensuel (cf 3-2-3 du CCAP) - Délai global de paiement : 30 jours (cf 3-2-4.2 du CCAP).

**Informations relatives aux délais de recours** : référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L5511 du Code de Justice Administrative) , référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L55113 à L55123 et R5517 à R55110 du Code de Justice Administrative), recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R4211 à R4213 du Code de Justice Administrative), recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Organisation qui traite les offres** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Numéro d'enregistrement** : 13000173800017

**Département** : Rhône

**Adresse postale** : Immeuble La Villardière 228, rue Garibaldi

**Ville** : LYON cedex 03

**Code postal** : 69446

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est - SREI de Chambéry - District de Grenoble-Chambéry

**Adresse électronique** : srei-chambery.dirce@developpement-durable.gouv.fr

**Téléphone** : 0479700200

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 17690005800015

**Département** : Rhône

**Adresse postale :** Palais des Juridictions administratives 184, rue Duguesclin

**Ville :** LYON cedex 3

**Code postal :** 69433

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone :** 0487635000

**Adresse internet :** <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** af1b08a7-b51c-42ef-9852-b5d964f23532 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 17/01/2025 à 16:29

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/01/2025